



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

FAAE • NUMÉRO 013 • 1^{re} SESSION • 41^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le jeudi 1^{er} décembre 2011

—
Président

M. Dean Allison

Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

Le jeudi 1^{er} décembre 2011

•(0830)

[Traduction]

Le président (M. Dean Allison (Niagara-Ouest—Glanbrook, PCC)): Conformément au paragraphe 81(5) du Règlement, nous examinons le Budget supplémentaire des dépenses.

Bienvenue au ministre des Affaires étrangères.

Monsieur Baird, c'est avec plaisir que nous vous accueillons aujourd'hui. Je vois que vous êtes accompagné de Morris Rosenberg, sous-ministre.

Bienvenue, Morris.

Bienvenue aussi à Nadir Patel, sous-ministre adjoint et dirigeant principal des finances.

Je pense que vous savez comment nous fonctionnons, alors pourquoi ne nous laissons-vous pas simplement la parole? Nous allons commencer par votre déclaration, puis des questions seront posées des deux côtés de la table. Nous avons une heure.

L'hon. John Baird (ministre des Affaires étrangères): Merci beaucoup. Ma déclaration ne sera pas très longue, alors nous aurons plus de temps pour les questions et certaines réponses.

Je suis très heureux d'être parmi vous ce matin pour mon premier témoignage devant le Comité permanent des affaires étrangères depuis ma nomination en mai dernier. Je suis très honoré de représenter le Canada partout dans le monde et de travailler chaque jour à la protection de nos intérêts à l'étranger et à la promotion de nos valeurs: la liberté, la démocratie, les droits de la personne et l'État de droit. Je suis fier que notre gouvernement ait adopté une approche axée sur ces principes pour les affaires étrangères et je suis content de travailler avec des gens de la trempe des fonctionnaires qui m'accompagnent aujourd'hui. Nous favorisons l'essor du Canada, un acteur confiant, courageux et compatissant sur la scène mondiale.

Nos intérêts sont de plus en plus orientés par le besoin de compétitionner à l'échelle mondiale et de garantir la prospérité des Canadiens. À bien des égards, les affaires étrangères deviennent aussi une question économique. C'est pourquoi je voyage en Chine, en Indonésie et ailleurs dans la région Asie-Pacifique. Développer des relations est pour nous une grande priorité. Nous espérons qu'elles auront des retombées au pays et dans la région censée produire la moitié du PIB mondial d'ici 10 ans. D'importantes occasions existent dans cette région, et le Canada doit en profiter pleinement. Nous saisirons toujours plus d'occasions là où elles se trouveront dans les prochaines années: en Asie et en Amérique latine.

[Français]

Cela ne veut pas dire que nous tournons le dos à nos alliés et partenaires habituels, loin de là. En fait, je travaille avec nos partenaires traditionnels pour renforcer nos relations ainsi que pour façonner les institutions mondiales qui nous guideront au cours du XXI^e siècle. Le Canada est fier de demander de plus en plus aux

institutions de rendre des comptes et n'hésite pas à prendre des positions fermes relativement à des questions importantes.

[Traduction]

Les régimes en Syrie, en Iran et en Corée du Nord sont tous bien au courant que nous ne resterons pas sans rien faire, comme les gouvernements précédents. De plus, nous n'avons pas peur d'agir seuls, si nécessaire. Nous sommes heureux d'en avoir fait plus que ce à quoi on pouvait s'attendre du Canada dans la mission dirigée par l'OTAN pour protéger les civils en Libye. Durant deux visites dans ce pays, j'ai constaté de première main que les Libyens étaient sincèrement reconnaissants. Nous allons continuer de soutenir les transitions démocratiques en Libye et dans bien d'autres pays de la région. Les menaces à la sécurité constituent un obstacle majeur à la prospérité dans des pays partout dans le monde. Nous cherchons à régler la question en Amérique centrale, en Amérique du Sud, en Afrique et en Asie centrale.

Tout comme les gens ne peuvent pas être prospères s'ils ne sont pas en sécurité, ils ne peuvent pas être libres si les droits de la personne fondamentaux sont menacés. Les Canadiens en sont bien conscients, et notre gouvernement prend des mesures vigoureuses pour mettre en lumière de telles situations et défendre les gens vulnérables. C'est pourquoi nous tiendrons notre promesse d'établir un bureau des libertés religieuses. J'en aurai bientôt davantage à dire là-dessus.

Monsieur le président, les Canadiens nous ont donné un mandat fort pour créer des emplois et assurer la reprise économique au pays, freiner les dépenses publiques afin que les contribuables en aient pour leur argent, protéger nos intérêts et promouvoir nos valeurs. Mon ministère et moi sommes déterminés à gérer rigoureusement les finances, à pratiquer une diplomatie agile et à créer des occasions pour favoriser notre prospérité, de même qu'à assurer la sécurité des Canadiens au pays et partout dans le monde.

Je suis prêt à recevoir vos commentaires et vos questions.

•(0835)

Le président: Merci, monsieur le ministre.

Nous allons commencer par Mme Laverdière.

Mme Hélène Laverdière (Laurier—Sainte-Marie, NPD): Merci beaucoup de votre présence aujourd'hui, monsieur le ministre.

Merci à MM. Patel et Rosenberg.

Merci de vos bons mots à l'endroit des fonctionnaires des Affaires étrangères et du Commerce international. Je considère qu'ils s'adressent un peu à moi pour y avoir travaillé.

Monsieur le ministre, vous avez parlé à juste titre du besoin d'envoyer un message fort aux pays comme la Syrie, concernant la situation actuelle. Vous avez aussi parlé d'occasions économiques. Nous savons tous que les affaires étrangères et le développement du commerce et de l'économie doivent être cohérents.

Je veux vous poser une question sur Suncor, qui a toujours des activités en Syrie et qui travaille avec la société d'État. Savez-vous combien d'argent le partenariat rapporte au régime Assad?

L'hon. John Baird: Je ne connais pas les montants précis. Nous avons examiné la question de très près. En Libye, les sanctions que nous avons imposées ont bien sûr mis fin à toutes les activités de Suncor, qui exportait du pétrole.

Durant la campagne militaire, nous avons fait très attention de ne pas bombarder l'infrastructure civile, les installations de transmission ou de production d'électricité ou les aqueducs et les égouts. La question nous tenait à cœur pour deux raisons: nous ne voulions pas bien sûr nuire aux Libyens et nous voulions gagner leur confiance.

Selon ce que je sais, les activités de Suncor en Syrie relatives au gaz naturel ne concernent pas l'exportation, mais la production d'électricité pour les civils. Si Suncor cessait ses activités là-bas, des centaines de milliers d'habitations seraient privées d'électricité, ce qui causerait du tort à la population civile.

Donc, nous n'avons pas hésité à mettre fin aux activités de Suncor en Libye, mais à l'inverse, nous avons déterminé qu'en Syrie...

Mme Hélène Laverdière: Merci, monsieur le ministre. Je ne veux pas vous interrompre, mais ma question porte avant tout sur... Nous comprenons que la société Suncor fournit de l'électricité, mais elle génère aussi des revenus pour un régime qui s'en sert afin d'opprimer la population civile. Donc, vous ne savez pas combien d'argent ces activités procurent au régime syrien.

L'hon. John Baird: C'est clair qu'elles génèrent certains revenus.

Je répète que nous avons examiné la question de très près. S'il était, à notre avis, dans l'intérêt de la population syrienne que nous prenions des mesures, c'est sûr que nous le ferions. Nous n'avons pas hésité à mettre fin à toutes les activités en Libye. Je pense que les activités sont toujours suspendues là-bas; la production n'a pas repris. Mais c'était la meilleure décision à prendre.

Mme Hélène Laverdière: Merci.

Dans le discours du Trône de 2008, le gouvernement a annoncé la création d'un institut de promotion de la démocratie. Dans les circonstances actuelles et en raison du printemps arabe, le Canada peut bien sûr jouer un rôle crucial pour aider à bâtir la démocratie dans de tels pays. Mais même si l'institut a été annoncé en 2008, rien n'est prévu dans le Budget supplémentaire des dépenses. Pouvez-vous expliquer pourquoi?

L'hon. John Baird: Bien sûr.

C'est exact, le gouvernement a décidé il y a un certain nombre d'années de ne pas mettre en œuvre une telle initiative. En tant que nouveau ministre des Affaires étrangères, je veux examiner le mandat et les activités de Droits et Démocratie, qui peut selon moi jouer un rôle plus important. D'ailleurs, nous pourrions aussi examiner le rôle du Centre de recherches pour le développement international.

Concernant la promotion de la démocratie et le développement démocratique, nous soutenons la démocratie par l'entremise de la diplomatie. Évidemment, c'est une question importante. Nous soutenons la démocratie avec les programmes mis en œuvre au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Grâce à l'enveloppe pour la

démocratie dans le Programme Glyn Berry, mon ministère a accès à un fonds annuel de 3 millions de dollars pour appuyer les projets à court terme relatifs aux transitions vers la démocratie, aux crises démocratiques ou aux contextes répressifs partout dans le monde. Le Fonds pour la paix et la sécurité mondiales de notre ministère nous permet aussi d'encourager le développement démocratique.

Mme Hélène Laverdière: Vous avez donc décidé de laisser une meilleure marge de manœuvre, au lieu de vous impliquer davantage. Vous avez décidé de laisser...

● (0840)

L'hon. John Baird: Je pense que c'est pour des raisons financières que l'initiative n'a pas été mise en œuvre en 2008. Nous appliquons des mesures semblables au ministère, plutôt que dans un organisme indépendant. J'aimerais examiner le travail de Droits et Démocratie pour voir comment cet organisme peut concentrer ses efforts.

Mme Hélène Laverdière: D'accord. Je vais simplement poser une question brève. Allez-vous examiner le travail de Droits et Démocratie?

L'hon. John Baird: Oui.

Mme Hélène Laverdière: D'accord. Cette institution a été quelque peu mise à mal ces dernières années.

L'hon. John Baird: Elle a connu certaines difficultés.

Mme Hélène Laverdière: Merci, monsieur le ministre.

J'ai une autre question. La deuxième conférence de Bonn sur l'Afghanistan se tiendra lundi prochain. Tout d'abord, allez-vous y participer, monsieur le ministre?

L'hon. John Baird: Oui.

Ms. Hélène Laverdière: Oui, d'accord.

Une question capitale en Afghanistan, c'est les droits des femmes, parce qu'il y a des problèmes importants et que la communauté internationale s'entend pour dire que les femmes peuvent jouer un rôle crucial dans le développement d'une société saine. À la conférence de Bonn, le Canada va-t-il promouvoir les droits des femmes et leur participation?

L'hon. John Baird: Je défends les droits des femmes presque partout où je vais. Je pense honnêtement que c'est très important, non seulement pour les femmes, mais pour la société civile. C'est très important.

Par exemple, lorsque je suis allé en Libye, j'ai organisé une table ronde avec des militantes, dont bon nombre avaient des liens au Canada. J'ai fait de même à Koweït: j'ai rencontré deux militantes pour les droits des femmes et la première députée du Parlement, élue il y a deux ans.

Je pense que c'est très important et je soulève la question régulièrement. Je l'ai fait à l'ONU.

Mme Hélène Laverdière: D'accord. Je vais poser une dernière question très brève sur l'Afghanistan.

Le Canada a réduit l'aide qu'il accorde en Afghanistan, alors qu'il est si important de bâtir ce pays et ses institutions. Prévoyez-vous augmenter l'aide après 2014?

L'hon. John Baird: Nous n'avons pas pris de décisions sur l'aide après 2014. Ma collègue, Bev Oda, ministre du Développement international, serait mieux placée pour répondre à des questions précises à ce sujet.

Le président: Merci.

Passons aux ministériels.

Monsieur Obhrai, pour sept minutes.

M. Deepak Obhrai (Calgary-Est, PCC): Monsieur le président, c'est avec plaisir que je reviens au comité un court moment.

Monsieur le ministre, félicitations de votre nomination à titre de ministre des Affaires étrangères. C'est votre premier témoignage devant nous, et je suis content d'être ici.

Monsieur le ministre, vous avez parlé des quatre principes de notre politique étrangère, qui sont bien sûr la promotion de la démocratie, l'État de droit et la liberté d'expression, entre autres. Mais vous avez aussi parlé du bureau de défense des minorités religieuses, mis sur pied au ministère des Affaires étrangères et du Commerce international.

Nous avons des réalisations; il ne faut pas se le cacher. La Libye constitue un franc succès pour nous. Nous avons terminé notre mission en Afghanistan. Vous participerez à la conférence de Bonn, et j'espère que les représentants du Pakistan y seront. Ils disent qu'ils n'y seront pas, mais la conférence porte sur l'après-2014. Vous avez sanctionné la Syrie. Ces succès représentent des pierres angulaires de la politique canadienne.

Voulez-vous donner des précisions sur le bureau des minorités religieuses mis sur pied — et sur autre chose si vous le souhaitez —, concernant le succès de notre politique axée sur quatre principes?

L'hon. John Baird: Nous sommes très préoccupés par le manque de liberté religieuse partout dans le monde et les problèmes réels auxquels les minorités religieuses sont confrontées. Par exemple, nous sommes très préoccupés — comme nous l'étions avant la révolution — par la situation des chrétiens coptes d'Égypte, en Afrique du Nord; par les prêtres catholiques en Chine forcés de cacher; par les difficultés que le patriarche oecuménique subit en Turquie; par la persécution de la communauté baha'ie en Iran, dont le bilan catastrophique des droits de la personne se détériore malheureusement.

Nous voulons donc établir un bureau des libertés religieuses, ce que nous n'avons pas encore fait, mais nous en parlerons très bientôt. Ce bureau servira d'outil diplomatique pour mettre en lumière l'importance des problèmes. Nous sommes très déterminés à ce propos et nous avons hâte d'en parler davantage; nous le ferons sous peu.

Durant la dernière année, nous avons mis l'accent sur les libertés religieuses. Nous avons lutté pour qu'il en soit question dans le communiqué du G8. Même à l'occasion de mon récent voyage au Koweït, où nous avons rencontré les ministres des Affaires étrangères du G8, de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, nous avons publié une déclaration sur les libertés religieuses. Il s'agit de libertés fondamentales, qui nous tiennent à cœur.

• (0845)

M. Deepak Obhrai: Monsieur le ministre, la promotion de la démocratie est une pierre angulaire de notre politique. Vous avez pris part à la Réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth

avec le premier ministre pour le rapport du Groupe de personnalités éminentes. Nous avons parlé de notre préoccupation à propos du Sri Lanka, qui ne réalise pas la réconciliation. Pourtant, des démocraties partout dans le monde...

Des rapports récents indiquent que les actifs canadiens servent à promouvoir le séparatisme dans des pays amis comme l'Inde. Qu'avez-vous à dire sur une telle préoccupation?

L'hon. John Baird: Voici ce que j'ai à dire. L'Inde est une démocratie établie, avec laquelle nous partageons beaucoup de valeurs communes. Le Canada ne peut pas tolérer l'utilisation de son territoire pour la promotion de forces séparatistes en Inde ni du terrorisme; nous avons des opinions bien arrêtées à ce sujet et nous continuerons de surveiller la situation.

La situation du Sri Lanka, si vous me permettez d'en parler, m'a longtemps préoccupé, personnellement. Je m'empresse de préciser que nos déclarations récentes sur ce pays ne sont pas électoralistes. Pendant la campagne électorale, on en a peu parlé. C'est plutôt après qu'on en a parlé. Le Sri Lanka a accusé beaucoup de politiques canadiens de se servir de lui à des fins électoralistes, mais, d'après moi, ce n'est pas vrai.

Trois choses nous inquiètent énormément. Le fait, d'abord, qu'on ne demande pas de reddition de comptes pour des crimes de guerre très graves qui auraient été commis particulièrement à la fin de la guerre civile. Ensuite, deux ans après la fin de la guerre civile, l'absence de tentative sérieuse de réconciliation avec la minorité tamoule. Enfin, la montée de l'autoritarisme dans le gouvernement de Colombo. À la réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth, le Canada a mené la discussion à ce sujet et a exprimé ses profondes préoccupations.

Le Commonwealth est censé être un organisme dont les membres possèdent des valeurs communes, et je n'ai pas hésité à soulever ces questions, d'abord avec mon homologue, le ministre des Affaires étrangères du Sri Lanka, puis, en séance publique au Sri Lanka. Le premier ministre a dit que si la situation ne changeait pas par rapport à ce qu'elle est aujourd'hui, il n'assisterait pas à la prochaine réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth.

Je suis très fier que le Canada ait mené la discussion sur ce sujet à la réunion du Commonwealth à Perth. Colombo était censée accueillir la réunion cette année; cela a été différé de deux ans, à la dernière réunion, à Port of Spain. Nous espérons que d'ici deux ans, un mouvement pour le changement se manifesterait.

Le rapport des leçons retenues sera publié incessamment. Je dois avouer que je me suis senti un peu inquiet quand j'ai su que le rapport devait être déposé en septembre, avant la réunion du Commonwealth, mais on a ensuite reporté son dépôt de deux mois, c'est-à-dire après la réunion. Mais je l'étudierai avec soin.

Je pense que les Nations Unies ont eu à relever de nombreux défis et à résoudre de nombreux problèmes, mais je pense que si nous devons manifester avec force notre appui à l'organisme et à son secrétaire général sur un point particulier, c'est bien sur son rapport sur le Sri Lanka. Il est extrêmement troublant, comme le documentaire de la télévision britannique sur les droits de la personne... Franchement, je pense qu'il y a lieu de faire enquête sur les deux protagonistes, en ce qui concerne les atrocités commises contre les droits de la personne.

Dans certains pays, la réconciliation a eu besoin de dix ans pour se faire. Dans d'autres, elle n'est jamais venue. Mais c'est un processus incroyablement important. Devant des allégations de violations si extrêmes des droits de la personne, nous ne pouvons pas fermer les yeux, parce que ce silence envoie un message terrible pour l'avenir. Des comptes devront être rendus, des deux côtés, disons-le.

● (0850)

Le président: Merci beaucoup, monsieur Obhrai.

Traversons de l'autre côté. Monsieur LeBlanc, vous disposez de sept minutes.

L'hon. Dominic LeBlanc (Beauséjour, Lib.): Merci, monsieur le président.

Merci, monsieur le ministre et messieurs Rosenberg et Patel, d'être ici ce matin.

Monsieur le ministre, nous nous sommes parlé de cette question, ces quelques dernières semaines et, de nouveau, cette semaine. Votre gouvernement a parlé de la responsabilité et du rôle nécessaire du Canada dans la construction de la démocratie. Ma question est un peu dans la même veine que celle de mon collègue.

Vus d'ici, les événements survenus au Moyen-Orient, cette année, ont été remarquables. Des dictatures ont été renversées. D'autres sont manifestement menacées. Mais, et j'espère que vous serez d'accord avec moi, on mesurera le succès des événements de cette année à l'aune des valeurs démocratiques et des instruments d'une démocratie fonctionnelle qu'on aura enseignés ou aidés à prendre racine dans certains de ces pays. La paix au Moyen-Orient et la sécurité d'Israël dépendent assurément de la réussite des efforts en ce sens du Canada et de ses alliés qui partagent ses points de vue.

Je me demande si vous pouvez nous parler de projets particuliers ou nous donner des exemples de projets auxquels le Canada peut avoir participé ou auxquels il envisage de participer en ce qui concerne la construction de certaines de ces institutions démocratiques dans cette région et préciser quelles sont les ONG canadiennes et les autres partenaires avec qui le gouvernement collabore dans ces projets. C'est ainsi que vos observations qui faisaient suite à une question m'ont permis d'apprendre l'existence d'un fonds de 3 millions de dollars que possédait le ministère. On m'a dit ou j'ai cru comprendre qu'il s'agissait d'un fonds pour la stabilisation et la reconstruction, dont disposerait le ministère pour servir dans le genre de circonstances exigeant une réponse rapide.

Je me demande si ce genre de fonds est un autre moyen que vous envisagez d'utiliser pour aider à financer certaines de ces institutions démocratiques. Je pense que le mandat du fonds de stabilisation et de reconstruction doit bientôt arriver à son terme. Je me demande si le ministère prévoit de le reconduire ou de le prolonger. Outre les montants d'argent, y a-t-il des exemples de projets précis que nous envisageons dans des pays particuliers? Qui seraient les partenaires avec qui le Canada chercherait à s'associer?

L'hon. John Baird: Permettez-moi d'abord de dire que le Canada est présent depuis longtemps dans la région.

Nous avons réagi au Printemps arabe en engageant 10 millions de dollars sur 5 ans à l'appui d'un projet de lutte contre le chômage des jeunes en Égypte et près de 300 000 \$ dans l'aide aux journalistes pendant la période préélectorale. C'est important.

Nous avons récemment autorisé 300 000 \$ à l'appui des parlementaires égyptiens pour la rédaction législative.

En Tunisie, nous avons fourni 100 000 \$ à l'appui de l'inscription à la frontière.

Notre gouvernement a également été l'un des premiers à réagir à la crise libyenne. Outre notre contribution considérable à l'OTAN, nous avons engagé quelque 10 millions de dollars pour l'aide humanitaire à l'appui du travail d'un juriste spécialiste de l'égalité entre les sexes auprès du Conseil national de transition. Nous sommes très inquiets de l'utilisation du viol comme arme de guerre et nous avons offert de l'aide à cet égard. Je pense que, bien sûr, le soutien et la responsabilisation sociale sont incroyablement importants à ce sujet.

En outre, en octobre, nous avons engagé 10 millions de dollars pour aider à recouvrer et à mettre en sûreté les armes en Libye. Je pense que nous sommes ainsi solidaires du Conseil national de transition et du peuple libyen. L'endroit pullule d'armes, et, bien sûr, cela nous préoccupe vraiment, parce que l'État ne sera pas... ce sera les milices, armées jusqu'aux dents. En Libye, il existe également, bien sûr, des dépôts importants et confirmés d'armes chimiques. Nous aimerions les détruire le plus tôt possible et, franchement, pas seulement pour la sécurité des Libyens et des habitants de la région, mais aussi celle du Canada et de l'Occident, parce que même une petite quantité pourrait causer beaucoup de dégâts.

Nous appuyons l'intervention rapide du Département des affaires politiques de l'ONU dans la région, à l'appui de la transition vers la démocratie et la prévention de la violence. Notre programme de stabilisation et de reconstruction permet d'accorder de l'aide à la Cisjordanie.

Le Canada a beaucoup fait pour l'Autorité palestinienne en Cisjordanie, en matière de justice et de mise en place d'un système de sécurité et d'un système judiciaire. Il y a deux semaines, j'ai rencontré le premier ministre Fayyad. Là-bas, on est très reconnaissant de la contribution du Canada. Les États-Unis et Israël saluent notre excellent travail. Sous la houlette du premier ministre Fayyad, la Cisjordanie a connu une réussite sans histoire, à laquelle, d'après moi, le programme de stabilisation et de reconstruction a un peu contribué.

● (0855)

L'hon. Dominic LeBlanc: Le programme de stabilisation et de construction est à l'origine d'une partie du financement, vous avez raison. J'étais en Israël, au début de l'année, également, et notre mission là-bas, à Ramallah, consistait à expliquer les bienfaits de la réforme judiciaire. Ai-je raison de comprendre qu'on a annoncé la fin du financement en vertu du programme de stabilisation et de reconstruction? Les gouvernements adorent parler d'examen ou de révisions périodiques. Voilà de belles expressions censées reconforter les gens, mais qui peuvent dissimuler une menace pour le personnel de terrain, là-bas. Je suppose que vous envisagez de reconduire le fonds ou que vous ne prévoyez pas de complètement le...

L'hon. John Baird: J'appuie certainement les projets financés pour la Cisjordanie et ailleurs.

L'hon. Dominic LeBlanc: En ce qui concerne les ONG canadiennes, j'aimerais connaître le genre de partenaires, s'il y en a, par qui votre ministère, par l'entremise du fonds de stabilisation et de reconstruction ou d'autres fonds, exécute certaines initiatives de construction de la démocratie ou de capacités.

L'hon. John Baird: Nous serons très heureux de vous en communiquer la liste.

Par exemple, avant la révolution en Égypte, Droits et Démocratie avait participé au projet visant à appuyer des blogueurs, une cinquantaine. Ce genre d'activité est assez essentielle à l'évolution de l'Égypte.

Nous vous communiquerons une liste.

L'hon. Dominic LeBlanc: Ce serait parfait.

L'hon. John Baird: Franchement, je pense que, en ce qui concerne la démocratisation, nous obtenons peut-être de meilleurs résultats non pas en distribuant de l'argent, mais en distribuant directement les compétences canadiennes.

L'hon. Dominic LeBlanc: Je suis d'accord.

L'hon. John Baird: Le Conseil national de transition a demandé de l'aide juridique. Nous lui avons fourni un avocat pour l'aider dans ses efforts pendant la transition.

L'hon. Dominic LeBlanc: M. Rosenberg serait d'accord avec moi pour dire que, bien sûr, l'argent consacré aux honoraires d'avocats, c'est de l'argent bien placé.

Des voix: Oh, oh!

L'hon. John Baird: L'ancien sous-procureur général.

L'hon. Dominic LeBlanc: Ma dernière question, puisque j'aurai bientôt épuisé tout le temps à ma disposition.

Monsieur le ministre, j'ai remarqué que vous avez dernièrement fait des observations sur l'Iran, la Corée du Nord et la Syrie et que vous avez dit que le Canada ne resterait pas les bras croisés, que ces pays ne devaient pas s'attendre à ce que le Canada et ses alliés ne fassent rien. Pouvez-vous nous en dire davantage sur l'attitude plus robuste que ces mots sous-entendent? J'ai mentionné trois pays qui ne sont pas de tout repos et j'étais curieux de savoir. Quand je vous ai lu, j'ai été d'accord. Je me demande simplement ce que vous vouliez alors dire.

L'hon. John Baird: Dans le cas de la Syrie, nous avons exprimé notre désapprobation. Nous avons été l'un des premiers pays à appliquer des sanctions rigoureuses.

En ce qui concerne l'Iran, nous collaborons avec nos alliés, le Royaume-Uni et les États-Unis particulièrement, pour intensifier nos efforts diplomatiques contre le régime.

L'Iran nous inquiète pour un certain nombre de raisons. Il y a d'abord la dégradation des droits de la personne. Le Canada est l'auteur d'une résolution annuelle contre les atteintes aux droits de la personne en Iran. Nous avons un nombre maximal d'appuis et de plus en plus d'opposants s'abstiennent. Nous sommes donc heureux de cette évolution.

Nous sommes assurément préoccupés par le faisceau convaincant de preuves selon lequel l'Iran cherchait à faire assassiner l'ambassadeur de l'Arabie saoudite à Washington dans l'explosion d'un restaurant du centre-ville de cette capitale. Bien sûr, le programme nucléaire de ce pays nous inquiète profondément.

Franchement, le contentieux ne concerne pas uniquement Israël. Dans les pays du Golfe, en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, la

peur de l'Iran est palpable. Dans tous les endroits que j'ai visités, j'en ai été tout à fait surpris.

Il n'y a pas que l'Iran qui nous inquiète, mais qu'arrive-t-il s'il acquiert des armes nucléaires? Qu'arrive-t-il si les autres pays de la région veulent faire de même? Trop souvent, et c'est regrettable, les pays qui acquièrent des armes nucléaires aiment les partager avec leurs amis, et l'Iran a fourni une aide considérable à des acteurs qui ne sont pas des États: le Hezbollah, le Hamas et d'autres, ce qui nous inquiète profondément.

Le président: Merci.

Nous entreprenons notre deuxième cycle de questions.

Monsieur Goldring, vous disposez de cinq minutes.

M. Peter Goldring (Edmonton-Est, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci, monsieur le ministre, merci, messieurs, d'être ici.

Pour ne pas sortir de la discussion sur la démocratie, j'aimerais parler un peu de l'Ukraine et des pays de l'ex-Union soviétique et vous entendre à leur sujet. Il va sans dire que, même chez le 1,2 million de personnes formant la communauté ukrainienne du Canada, on est très déçu de la tournure des événements en Ukraine, des suites de la Révolution orange — l'optimisme qu'elle avait suscité — une démonstration pacifique devant le monde entier pour un changement démocratique. Par la suite, c'est ce que nous avons apparemment vu, parce que les élections parlementaires et présidentielles ont été réputées libres et régulières, et on en a accepté les résultats. Ça même été le cas des dernières élections présidentielles.

Au fil des événements, nous avons assisté à des élections municipales qui n'ont pas été réputées libres et régulières. Il y a maintenant les circonstances entourant l'affaire Timochenko, qui s'est terminée par l'accusation et l'emprisonnement de cette dirigeante. Elle est actuellement en prison. Nous aimerions connaître vos observations à ce sujet.

À partir de là, que faisons-nous? Que pouvons-nous faire de plus? Je crois comprendre que l'Ukraine se prépare à présider l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, l'OSCE, en 2013, avec qui nous aurons une réunion annuelle en juillet. Normalement, nous y envoyons un groupe. Est-ce que ce ne serait pas le bon endroit pour réitérer votre message et votre déception devant la tournure des événements en Ukraine? Parce qu'il semble que la démocratie y est en train de dérapier.

De même, plus tard ce matin, nous recevons des Belarussiens, et le Bélarus nous donne également des soucis. Autrement dit, il semble revenir à l'ère de l'intimidation politique de style soviétique. Il semble y avoir un motif politique, l'élimination de la candidature de Timochenko aux prochaines élections.

Avez-vous des observations à ce sujet, s'il vous plaît?

• (0900)

L'hon. John Baird: Nous sommes profondément préoccupés par l'affaire Timochenko. L'indépendance de la justice, en ce qui concerne les poursuites contre Mme Timochenko, est nettement en cause, d'après nous. Sa santé aussi nous préoccupe. Notre collègue de Wascana a soulevé la question à la Chambre, vendredi et hier. Nous sommes certainement prêts à lui offrir une aide qui, d'après moi, bien franchement, est également une aide au mouvement démocratique ukrainien. Si elle a besoin de soins médicaux, elle est assurément la bienvenue au Canada. Nous faciliterons son transport ou, si nécessaire, nous chercherons ce que nous pouvons faire pour lui fournir cette aide là-bas.

Cette maladie mystérieuse et étrangement familière amplifie notre inquiétude. Nous avons parlé de l'affaire en termes énergiques et clairs à Kiev. Aux réunions de l'OSCE, à Vilnius, la semaine prochaine, et je reviendrai à la charge.

M. Peter Goldring: Je suis d'accord avec vous.

J'ai passé les 10 jours de la Révolution orange sur la Place de l'indépendance et j'ai personnellement vu à l'oeuvre les tactiques d'intimidation et de peur de l'ère soviétique. C'était incroyable. C'est allé du sang dans ma chambre à d'autres trucs. Donc, sans contredit, mettons un terme à la tactique du poison.

C'était bien sûr les circonstances d'alors. Je n'ai pas vécu la même chose depuis, et ce retour à l'ancien style d'intimidation et de peur est regrettable.

Est-ce que l'OSCE serait le bon endroit pour réitérer nos encouragements aux membres du Parlement, particulièrement avec l'arrivée de l'Ukraine à la présidence de ce groupe, l'année prochaine? Quoi d'autre pourrions-nous faire avec la communauté ukrainienne d'ici, comment pouvons intervenir auprès de vous et auprès des autres organismes internationaux pour exprimer aussi énergétiquement qu'il est possible, par des voies diplomatiques, nos craintes à l'égard de la région, pour braquer davantage les projecteurs sur elle?

L'hon. John Baird: Je pense que la participation des membres du Parlement ne pourrait avoir que des conséquences heureuses, et nous sommes certainement prêts à vous appuyer de toutes les manières possibles. La semaine prochaine, je soulèverai la question auprès de mes collègues, pour voir ce que nous pouvons faire.

• (0905)

M. Peter Goldring: Peut-être y discutera-t-on des négociations commerciales. Je crois fermement que nous devrions maintenir notre participation. Il faut s'adapter aux circonstances. Si le ministère des Affaires étrangères peut y rencontrer des députés ukrainiens et amorcer avec eux des discussions commerciales pour, à tout le moins, leur communiquer subtilement que, en plus de nos efforts en matière de commerce et à l'échelle internationale, le Canada est très engagé sur le plan démocratique, alors, il doit tabler sur l'occasion.

L'hon. John Baird: Bien entendu, dans le cadre de nos relations avec l'Ukraine, nous garderons à l'esprit la façon dont le gouvernement agit. Nous avons été très clairs...

Le président: Merci beaucoup.

Nous allons revenir de ce côté-ci de la table. Madame Laverdière, vous avez la parole pour cinq minutes.

Mme Hélène Laverdière: Merci beaucoup.

Encore une fois, monsieur le ministre, merci beaucoup pour ces informations. Nous aimerions vous avoir avec nous pendant deux ou

trois heures, mais puisque nous avons peu de temps, je vais être brève.

Premièrement, monsieur le ministre, croyez-vous que les colonies israéliennes dans les territoires occupés constituent une violation des quatre Conventions de Genève et un obstacle à une paix complète et durable?

L'hon. John Baird: Je crois que toute mesure unilatérale de l'une ou l'autre des parties nuit au processus.

Mme Hélène Laverdière: D'accord. Donc, la position du Canada dans ce dossier n'a pas changé.

L'hon. John Baird: Effectivement, n'est-ce pas, Deepak?

Mme Hélène Laverdière: Pardon?

L'hon. John Baird: La position du gouvernement n'a pas changé.

Des voix: Oh, oh!

Mme Hélène Laverdière: Alors pourquoi, le mois dernier, le Canada-t-il rejeté toutes les résolutions de l'ONU, y compris quelques-unes dont le libellé ressemblait à celui de ma question?

L'hon. John Baird: Nous ne les avons pas toutes rejetées. Nous nous sommes parfois abstenus. Sur neuf résolutions qu'il avait auparavant rejetées, le Canada a voté oui sur sept d'entre elles et s'est abstenu sur les deux autres. Je crois que nos actions... J'ai publié un communiqué le jour du vote afin d'expliquer clairement notre position. Je crois qu'il est inutile, chaque automne, de condamner Israël des dizaines de fois.

Mme Hélène Laverdière: Merci. Je suis désolée si j'ai mal formulé ma question, mais le mois dernier, le Canada a rejeté des résolutions dont le libellé ressemblait à celui de ma question.

L'hon. John Baird: Oui, mais vous avez dit que le Canada avait rejeté « toutes » les résolutions, mais nous...

Mme Hélène Laverdière: Oui, mais ce que je voulais dire, c'est les résolutions dont... j'essaie d'être plus claire. Ma principale question est la suivante: Pourquoi, le mois dernier, le Canada a-t-il rejeté des résolutions dont le libellé était similaire à celui de ma question initiale?

L'hon. John Baird: Je crois que la façon de voter du Canada témoigne de notre frustration à l'égard du processus actuel des Nations Unies. Trop souvent, les résolutions sont à sens unique. Elles ne font pas la part des choses et ne tiennent pas compte de la complexité de la situation.

Mme Hélène Laverdière: Merci. Toutefois, notre message n'est pas clair, n'est-ce pas?

L'hon. John Baird: Je crois que nous avons clairement expliqué notre position, et je me range derrière celle-ci.

Mme Hélène Laverdière: Pour poursuivre sur le sujet des Nations Unies, monsieur le ministre, le Canada a échoué dans sa dernière tentative d'être élu au Conseil de sécurité de l'ONU. C'était la première fois que le Canada encaissait un tel revers.

L'hon. John Baird: C'était la deuxième fois, car en 1946, il avait également échoué.

Mme Hélène Laverdière: Ah, je l'ignorais. Merci de cette précision.

Tout de même, beaucoup d'analystes et d'observateurs sont d'avis que cet échec montre que la réputation du Canada à l'étranger n'est pas sans tache et qu'elle n'est plus ce qu'elle était. Qu'allez-vous faire pour corriger la situation?

L'hon. John Baird: Je n'accepte pas la prémisse de votre question. Je soupçonne que l'Iran a voté contre le Canada, parce que chaque année, nous menons la charge pour dénoncer la détérioration des droits de la personne dans ce pays. Je soupçonne la Corée du Nord d'avoir voté contre nous, parce que nous avons critiqué leur programme nucléaire.

Mme Hélène Laverdière: Je suis désolée de vous interrompre, monsieur le ministre, mais je soupçonne l'Iran et la Corée du Nord d'avoir toujours voté contre nous.

L'hon. John Baird: Je soupçonne...

Mme Hélène Laverdière: Le problème, c'est que les pays qui, autrefois, votaient pour nous, votent maintenant contre nous. Je me demande si vous savez qui ils sont. Aussi, étant donné le grand nombre de pays qui ont voté contre nous, il est clair, selon moi, que la réputation du Canada est endommagée.

• (0910)

L'hon. John Baird: Je ne crois pas que ce vote soit un concours de popularité. De plus en plus, les pays de l'Union européenne votent dans le même sens et, bien entendu, le fait d'être associés à certains pays ne nous aide pas. Vous verrez au cours de la prochaine année et en 2015-2016 l'Australie et la Nouvelle-Zélande faire part de leurs préoccupations à l'égard du vote en bloc des pays de l'Union européenne. Cette situation rend les choses plus difficiles.

Il ne fait aucun doute que d'autres pays ne sont pas très enthousiasmés à l'endroit de la position adoptée par le Canada sur certaines questions, mais nous n'arrêtons pas nos positions dans le but d'attirer la faveur d'autres pays au moment d'élections. Nous prenons nos décisions en nous appuyant sur nos valeurs et nos principes.

Le président: Merci. Votre temps est écoulé.

Madame Brown, vous avez la parole pour cinq minutes.

Mme Lois Brown (Newmarket—Aurora, PCC): Merci, monsieur le président.

Vous excuserez mon retard, monsieur le ministre. Lorsque j'ai accepté de coprésider le déjeuner de la Journée mondiale du sida, j'ignorais que la séance du comité allait être devancée de 15 minutes. Donc, je suis désolée.

Nous avons beaucoup parlé des points chauds un peu partout dans le monde. Ils sont si nombreux, que nous pourrions passer beaucoup de temps à en discuter. Mais, ce dont nous n'avons pas encore parlé, c'est la croissance de la Chine.

J'ai visité l'Afrique à plusieurs reprises au cours des dernières années, et j'ai pu y constater l'incroyable influence de la Chine, notamment au chapitre des infrastructures. Évidemment, il y a également une influence politique. Depuis quelques années, nous avons beaucoup amélioré nos relations avec la Chine. Le commerce entre les deux pays prend de l'ampleur, et les échanges diplomatiques sont plus nombreux, comme en font foi la visite en Chine du premier ministre et, plus récemment, celle du ministre des Affaires étrangères. Étant donné le pouvoir économique grandissant de la Chine, j'aimerais que vous nous parliez de nos relations avec ce pays. Il y a aussi la question de la traite de personnes, non seulement en Chine, mais aussi dans d'autres pays de l'Asie du Sud. Je sais qu'il s'agit de deux sujets différents, mais pourriez-vous nous en parler?

L'hon. John Baird: Certainement.

Dans les années 1800, la Chine représentait 25 p. 100 de l'économie mondiale. Donc, sa croissance est incroyable. Le pays a réussi à sortir 400 millions de personnes de la misère noire au cours

des 30 dernières années. Il s'agit probablement d'une des plus grandes réussites de l'histoire. Bien entendu, il reste encore beaucoup de chemin à parcourir. De nombreux Chinois vivent encore dans la misère noire, notamment dans les régions rurales du centre et de l'est de la Chine.

Les économies occidentales éprouvent de grandes difficultés: les États-Unis sont aux prises avec une importante crise de l'endettement et une économie anémique; l'Europe doit s'attaquer aux dettes souveraines. Depuis près de 10 ans, l'économie du Japon stagne, sans compter les difficultés du pays au chapitre des ressources naturelles et de l'énergie nucléaire. Ce sont toutes des raisons pour lesquelles le Canada doit trouver de nouveaux marchés. Le Canada est baigné par le Pacifique. Par conséquent, la région de l'Asie du Pacifique est importante pour nous, tout comme l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud. Donc, selon moi, nos relations avec cette région sont très importantes, non seulement avec la Chine, mais aussi avec les pays de l'ANASE et l'Inde avec qui nous tentons de conclure un accord de libre-échange. Nous devons trouver d'autres débouchés. Avec l'économie occidentale qui fait du surplace, nous devons trouver de nouveaux marchés pour nos biens et services.

Le fait que la Chine a dépassé les États-Unis comme client pour le bois d'oeuvre canadien constitue toute une réussite pour nos entreprises, et cela profite aux travailleurs canadiens. Donc, nous travaillons très fort afin d'entretenir ces relations. Mais, nous avons aussi de sérieuses inquiétudes à l'égard du non-respect des droits de la personne. Le premier ministre et moi, ainsi que d'autres intervenants, n'hésitons pas à soulever la question lors de nos discussions avec nos homologues chinois.

Bien entendu, nous nous inquiétons énormément de la question de la traite de personnes et de l'exploitation des plus vulnérables. Ces gens sont mis sur des navires innavigables, ce qui met en danger leur santé et leur sécurité. Lorsqu'ils arrivent à destination, ils deviennent une source de préoccupation pour les autorités locales. Par conséquent, nous avons déployé beaucoup d'efforts pour lutter contre la traite de personnes et le passage de clandestins.

• (0915)

Mme Lois Brown: Quelle a été la réaction des pays avec qui nous discutons de ces dossiers?

L'hon. John Baird: Cela dépend du pays. Nous maintenons d'excellents partenariats avec certains d'entre eux. La Thaïlande, la Malaisie et l'Indonésie ont beaucoup aidé et appuyé le Canada à cet égard. Nous poursuivons donc nos efforts intenses afin d'aider ces pays à mieux s'attaquer à ces problèmes.

Nous avons investi 2,64 millions de dollars afin de renforcer la capacité de la police royale thaïlandaise et des agents responsables de l'application de la Loi sur l'immigration à détecter et à prévenir le passage de clandestins. La police nationale y est aussi « royale », comme nous. C'est très populaire.

Le président: Merci beaucoup.

Nous allons amorcer la troisième série de questions. Il nous reste probablement suffisamment de temps pour deux intervenants, et peut-être quelques questions de la part d'un troisième. Nous allons commencer par M. Van Kesteren, et nous passerons ensuite à Mme Laverdière. S'il nous reste du temps, nous reviendrons à Mme Grewal pour une ou deux questions.

Monsieur Van Kesteren, vous avez cinq minutes.

M. Dave Van Kesteren (Chatham-Kent—Essex, PCC): Monsieur le ministre, j'aimerais connaître le point de vue du ministère des Affaires étrangères sur les nombreuses découvertes de réserves de gaz naturel. C'est une nouvelle de plus en plus étonnante. Je sais qu'en Amérique du Nord, nous sommes chanceux d'avoir d'énormes réserves de gaz naturel, ce qui pourrait influencer considérablement le flux du commerce. Vous savez très bien que d'énormes réserves ont été découvertes sur l'île de Chypre et en Israël, et je crois comprendre qu'une société russe a amorcé l'exploration de ces réserves. J'aimerais savoir quelle est notre position, sur le plan géopolitique, face à ces découvertes de réserves de gaz naturel. Songeons-nous à modifier nos marchés d'exportation? Quel impact cela aura-t-il sur la carte géopolitique du Moyen-Orient?

L'hon. John Baird: Vous soulevez la situation à Chypre. Bien entendu, les Chypriotes s'inquiètent beaucoup de l'exploitation du sous-sol dans ce qu'ils considèrent leurs eaux territoriales. Ils s'y sont farouchement opposés, notamment lors de la dernière réunion des pays du Commonwealth.

Le Canada doit diversifier ses marchés. Il y a d'excellentes possibilités pour nous dans l'Asie du Pacifique. C'est la raison pour laquelle le transport du GNL vers la côte Ouest est si important.

M. Dave Van Kesteren: J'aimerais revenir un peu sur ce que disait ma collègue, Mme Brown, au sujet de l'Afrique. Songeons-nous à modifier notre orientation en ce qui a trait... Je sais que vous n'êtes pas le ministre responsable de l'ACDI, mais est-ce qu'on étudie la possibilité de concentrer nos investissements afin d'aider les pays de l'Afrique qui semblent incapables de se sortir de la misère noire et de faire quelque chose de semblable à ce que fait la Chine? Il est intéressant de voir un pays socialiste utiliser des moyens capitalistes pour promouvoir ses politiques. Le Canada semble s'entêter à faire des choses qui ne fonctionnent pas. Peut-être faudra-t-il modifier notre approche. Est-ce que vous vous penchez sur cette question?

L'hon. John Baird: Je crois que, dans de nombreux pays africains, il y a des histoires de réussite qui passent inaperçues. Les choses vont lentement, mais l'on constate des améliorations sur le plan démocratique. Nous voyons de petites économies prendre de l'ampleur.

J'ai rencontré dernièrement le ministre des Affaires étrangères du Ghana. On s'attend à ce que l'économie de ce pays passe de 11 à 13 p. 100, ce qui serait, selon l'OCDE, la plus importante croissance au monde. Nous avons vu croître l'économie de l'Angola, de l'Éthiopie et du Nigéria, entre autres. Il est clair que les changements sont positifs, mais il reste encore beaucoup de place à l'amélioration.

À mon avis, le plus gros problème en Afrique, c'est la Somalie. Le mouvement Al-Shabaab est en train de déstabiliser toute la région. Par exemple, il a un effet négatif considérable sur l'économie du Kenya. La capacité du pays à prendre soin de 685 000 réfugiés est considérable. Le secteur touristique a été durement touché, en raison des pirates qui patrouillent la côte. Cela a un impact énorme sur l'économie de la région, et ce, depuis maintenant 20 ans. Il y a des éléments positifs, mais le problème de la famine... L'Éthiopie était mieux équipée que la Somalie pour s'attaquer à la famine sur son territoire.

● (0920)

M. Dave Van Kesteren: J'aimerais parler des pirates un instant. C'est un sujet intéressant et il en a été question dans les médias. Je crois comprendre qu'une de nos frégates a patrouillé dans ces eaux à un certain moment.

La communauté internationale a-t-elle pris une décision? Allons-nous adopter une approche différente pour régler le problème des pirates dans la région?

L'hon. John Baird: Je crois qu'il faut également attaquer le problème sur la terre ferme. Les causes fondamentales du problème sont très troublantes. Vous savez que nos gouvernements veulent toujours s'attaquer aux causes fondamentales du crime, et c'est particulièrement important en Somalie.

Le président: Merci beaucoup.

Nous allons passer à Mme Laverdière.

Mme Hélène Laverdière: Merci, monsieur le président.

Encore une fois, merci.

J'aimerais m'assurer que j'ai bien compris. Lorsque vous dites que le Canada dénonce toute mesure unilatérale dans le dossier israélo-palestinien...

L'hon. John Baird: J'ai dit que toute mesure unilatérale de la part de l'une ou l'autre des parties nuisait au processus.

Mme Hélène Laverdière: Et cela inclut les colonies israéliennes.

L'hon. John Baird: Oui, de l'une ou l'autre des parties.

Mme Hélène Laverdière: D'accord, merci.

Je crois comprendre, monsieur le ministre, que la dernière fois que le Canada a participé aux négociations concernant le traité sur le commerce des armes, la Canadian Shooting Sports Association était la seule organisation de la société civile à accompagner la délégation canadienne. Est-ce exact?

L'hon. John Baird: Je pourrais vous fournir une réponse plus tard à ce sujet.

Mme Hélène Laverdière: D'accord, mais c'est maintenant...

L'hon. John Baird: Nous appuyons totalement ces négociations internationales. Au sujet des chasseurs ou des tireurs sportifs, nous aimerions les aider à pouvoir traverser la frontière avec leurs armes. C'est le seul point qui nous tracasse un peu.

Mme Hélène Laverdière: D'accord.

Lors de ces dernières négociations, le Canada a présenté sa position et a demandé à ce qu'une exemption soit adoptée pour les armes à feu des tireurs sportifs, une catégorie qui n'existe ni dans le droit international, ni dans le droit canadien. Quel est votre plan à ce chapitre?

L'hon. John Baird: Nous appuyons totalement les efforts internationaux à cet égard. Nous voulons simplement aider les chasseurs et les tireurs sportifs à voyager avec leur arme. Ils représentent un faible pourcentage à l'échelle mondiale. Nous voulons nous attaquer à ceux qui tentent de faire le trafic d'armes. Donc, nous appuyons presque à 100 p. 100 ces négociations.

Mme Hélène Laverdière: Étant donné la difficulté que représente l'ajout à un traité international d'une catégorie qui n'existe ni dans le droit international, ni dans le droit canadien, quel est votre plan pour y arriver?

L'hon. John Baird: Comme je l'ai dit, nous devrions concentrer presque tous nos efforts sur le vrai problème. Ce qui nous inquiète, ce ne sont pas les tireurs sportifs ou les chasseurs d'originaux qui viennent des États-Unis pour chasser à Terre-Neuve. Nous devrions concentrer nos efforts sur ceux qui tentent d'exporter 10 000 mi-trailleuses au Moyen-Orient.

Mme Hélène Laverdière: En ce qui a trait aux prochaines négociations, comme vous le savez, il y a beaucoup d'organisations de la société civile qui se penchent sur le dossier, soit à l'échelle mondiale ou dans l'hémisphère Ouest. J'ai participé à certaines de ces négociations, et je peux vous dire que ces gens apportent beaucoup d'expertise et de connaissance à l'équipe canadienne.

Lors des prochaines négociations, prévoyez-vous faire appel à toutes les parties de la société civile, les experts et les groupes qui ont déjà participé aux négociations?

• (0925)

L'hon. John Baird: Comme je l'ai déjà dit, j'ignore qui faisait partie de la délégation. Si vous connaissez quelqu'un qui pourrait contribuer aux négociations, je serais heureux de retenir votre suggestion.

Mme Hélène Laverdière: C'est noté.

Est-ce qu'il me reste du temps?

Le président: Oui.

Mme Hélène Laverdière: Encore une fois, monsieur le ministre, merci d'être ici.

Je crois que votre ministère devra procéder à des sérieuses compressions budgétaires. Il est difficile de réduire le budget du ministère des Affaires étrangères, car celui-ci offre très peu de programmes; les crédits servent plutôt à payer le personnel et à couvrir les coûts d'exploitation.

Comment envisagez-vous ces compressions? Vont-elles accroître davantage le déséquilibre entre le nombre d'employés à Ottawa et le nombre d'employés à l'étranger?

L'hon. John Baird: Tout changement que nous apportons sur ce plan doit être juste et équilibré. Ce sont nos gens et notre savoir-faire qui constituent la ressource la plus importante de notre ministère. Nous avons de nombreuses personnes brillantes et vaillantes, et elles font de leur mieux quand elles sont à l'étranger, à représenter le Canada, les valeurs canadiennes et les intérêts canadiens. Je suis convaincu que nous continuerons de nous acquitter de notre mandat malgré l'exercice de réduction des dépenses. Aucune décision définitive n'a encore été prise, alors je ne peux pas donner de détails.

Le président: Merci.

Madame Grewal, voulez-vous prendre quelques minutes? Nous allons terminer après votre intervention.

Mme Nina Grewal (Fleetwood—Port Kells, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci, monsieur le ministre, d'être venu à la séance.

Je suis membre du sous-comité des droits de la personne, et j'aimerais donc vous poser une question à ce sujet. Lors de la réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth qui a eu lieu à Perth, en Australie, on a beaucoup parlé des droits de la personne et, entre autres, du Sri Lanka qui sera l'hôte de la prochaine réunion. Quel message le Canada a-t-il fait passer à cette occasion? Quelle est sa position, à l'issue de la réunion du Commonwealth?

L'hon. John Baird: Nous avons dénoncé vivement la situation et avons exprimé de sérieuses préoccupations sur trois points: l'absence

de reddition de comptes, l'absence de réconciliation et la tendance croissante à l'autoritarisme. Nous avons discuté, mes homologues et moi, de la façon dont nous pourrions utiliser le fait que le Sri Lanka sera l'hôte de la réunion des chefs du Commonwealth dans deux ans pour les encourager à faire des progrès sur ces trois points.

Le Canada s'est aussi prononcé fermement sur la question des droits des gays et lesbiennes. Il est préoccupant que dans 41 des pays du Commonwealth, l'homosexualité demeure un crime. Nous trouvons cela profondément troublant et nous allons continuer d'en parler, ainsi que de l'égalité des sexes, de la liberté de religion et de la violence faite aux femmes. Il est parfois plutôt malaisé de soulever certains de ces problèmes. Des gens préféreraient que nous ne le fassions pas, mais c'est pour nous une responsabilité importante.

Mme Nina Grewal: Me reste-t-il du temps?

Le président: Bien sûr.

Mme Nina Grewal: Je vais le laisser à M. Goldring.

M. Peter Goldring: Monsieur le ministre, quand j'ai participé à la réunion du Conseil de l'Arctique, en Russie, nous avons examiné certaines formations géologiques dans un musée. Nous comprenons tous les critiques acerbes dont le Canada fait l'objet à cause des sables bitumineux, mais nous entendons peu parler de l'exploitation de sables bitumineux ailleurs dans le monde, de sorte que tout le bruit que font certains de nos environnementalistes et politiciens mal informés masque ce qui se passe à l'échelle mondiale.

La réalité, c'est qu'il y a des dépôts de sables bitumineux partout dans le monde — en Russie et en Ukraine, je crois. Nous savons trop bien que l'oléoduc qui passe par l'Ukraine en provenance de la Russie achemine une grande partie du pétrole européen. Ce que j'en comprends, c'est que les sables bitumineux ne sont pas encore exploités dans la même mesure qu'en Alberta, mais il est presque certain qu'ils le seront.

Le Parlement européen se montre négatif au sujet des sables bitumineux de l'Alberta. Je crois qu'il serait bon de rappeler aux Européens — et vous avez dit que vous assisteriez à une fonction de l'OSCE — que cet oléoduc leur amènera bien assez tôt du pétrole provenant de sables bitumineux. Quand ils en seront là, ils devront choisir: remiser leurs voitures ou accepter le pétrole provenant des sables bitumineux.

Serait-il bon de rééquilibrer la discussion et de rappeler à nos amis européens que de nombreux pays du monde ont des sables bitumineux et qu'ils seront exploités en fonction de conditions environnementales contrôlées, de sorte que tous les propos négatifs ne portent pas exclusivement sur les sables bitumineux de l'Alberta?

• (0930)

L'hon. John Baird: Je suis d'accord avec vous. Bon point.

Le président: Merci.

Monsieur le ministre, je vous remercie d'être venu nous rencontrer.

L'hon. John Baird: Puis-je dire quelques mots pour terminer?

Le président: Absolument.

L'hon. John Baird: Je n'ai que quelques petites choses à dire. J'apprécie l'occasion qui m'est donnée de venir vous parler. Je m'engage, notamment, à établir un processus plus transparent d'élaboration de politiques. Si les gens ont des idées, des suggestions, je veux les entendre. Je crois que la politique étrangère ne doit essentiellement pas être partisane ou politique. Bien sûr, certains dossiers le sont, et il est normal que les divergences d'opinions s'expriment honnêtement.

Bien des choses ont très bien fonctionné, au cours de la mission canadienne en Syrie. Entre autres, nous étions toujours disposés à donner de l'information, non pas seulement aux membres du présent comité, mais aux chefs des partis et à d'autres personnes. Je tiens à souligner à tous les membres du comité que notre équipe de fonctionnaires est toujours là pour soutenir votre travail et vos délibérations.

Les nouveaux enjeux sont fort nombreux. Il se passe beaucoup de choses dans le monde et mon bureau, mon ministère et moi-même pourrons très rapidement intervenir, au besoin, pour répondre aux critiques et offrir notre appui, entre autres, aux membres du comité.

Merci.

Le président: Allez-y.

Mme Hélène Laverdière: Merci, monsieur le président.

L'hon. John Baird: Vous laissez Hélène poser toutes les questions.

Mme Hélène Laverdière: J'aimerais vraiment remercier le ministre de son ouverture et de sa disponibilité. Nous avons déjà profité d'occasions d'obtenir de l'information et de discuter, et nous comptons bien poursuivre dans la même veine.

Merci beaucoup.

L'hon. John Baird: Je dirai à notre collègue du NPD que j'en suis à mon dixième ministère, et que c'est la dixième fois qu'on ne me pose aucune question sur le Budget supplémentaire des dépenses ou sur le Budget principal des dépenses.

M. Deepak Obhrai: Je suis membre du comité des affaires étrangères depuis 10 ans, et c'est la première fois que l'opposition est si tranquille, ce qui veut dire que vous avez fait de l'excellent travail.

Le président: C'est bien.

Sachez que nous soumettrons le Budget supplémentaire des dépenses au vote jeudi.

Merci encore au SMA et au SM.

La séance est levée.

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :*
Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

If undelivered, return COVER ONLY to:
Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Additional copies may be obtained from: Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5
Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>